

Invitation à une activité de formation continue



Association des médecins
omnipraticiens de Laval

Titre : De la cardiologie à la psychiatrie

Date : mercredi le 11 avril 2018

Lieu : Restaurant La Vita

Coordonnées : Restaurant La Vita, 1039 Boul Des Laurentides, Laval, 450-933 9881

Objectifs

1- Cardiologie:

À la fin de ce programme, les participants devraient être en mesure :

- De réviser les différentes évidences scientifiques au sujet des bonnes pratiques au niveau alimentaire, exercices et mode de vie dans la gestion de la dyslipidémie;
- D'identifier et de suivre adéquatement les patients avec une hypercholestérolémie familiale;
- D'optimiser les connaissances concernant les nouvelles options thérapeutiques afin d'atteindre les taux cibles en prévention primaire et secondaire.

2- Psychiatrie (cas n° 7 : Thomas, clé en main)

À la fin de ce programme, les participants devraient être en mesure :

- D'évaluer l'utilité des médicaments pour le TDAH dans l'amélioration des fonctions exécutives chez les adultes souffrant de TDAH;
- De reconnaître le moment propice pour optimiser la posologie ou changer de médicament chez les patients qui obtiennent une réponse sous-optimale au traitement ou qui éprouvent des effets indésirables difficiles à tolérer;
- De recourir aux traitements d'appoint ou aux psychothérapies pour maîtriser les symptômes résiduels.

Président de séance : Dre Diane Normandin, omnipraticienne

Horaire

2018-04-11	18:30	19:30	Conférence	De la cardiologie à la psychiatrie	Dr Raymond Gendreau, cardiologue, Cité de la Santé
2018-04-11	19:30	20:30	Conférence	De la cardiologie à la psychiatrie - Suite	Dr Serge Lessard, Psychiatre, CH Ottawa

Veuillez vous inscrire auprès de Mme Maude Pellerin: 438-969-7075 ou mpellerin@amgem.com.
Mme Isaura Cartier: 438-995-0422 ou icartier@shire.com

Réservé aux médecins seulement

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, organisme pleinement agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît 2.00 heure(s) de crédits de catégorie 1 aux participants à cette activité. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Shire, Amgem

Amgen